

Semaine n°2 de Jean RACINE

Du lundi 11 septembre au samedi 16 septembre 2023



Les Plaideurs (créée en 1668) est une comédie en trois actes et en vers (885 alexandrins).

Il s'est inspiré des *Guêpes* d'Aristophane mais en a retiré toute la portée politique. La pièce de Racine, qui suit *Andromaque* et précède *Britannicus*, est une farce inattendue dans son œuvre. Un juge sort de chez lui par la fenêtre, des chiots urinent sur la scène, deux jeunes amoureux se jouent du père de la jeune fille, le tout en alexandrins.

La pièce a été représentée à l'hôtel de Bourgogne en novembre 1668. Plus grand succès de Racine jusqu'au XIX^e siècle, *Les Plaideurs* ont concurrencé les comédies les plus populaires de Molière avant de sombrer dans un demi-oubli au cours du XX^e siècle. Malgré le succès de sa comédie, Racine revient très vite vers la tragédie, genre qu'il estime plus digne. Depuis, *Les Plaideurs* est sa seule comédie.

Le vocabulaire utilisé dans l'œuvre est particulièrement juridique.



Quand je lus les Guêpes d'Aristophane, je ne songeais guère que j'en dusse faire "les Plaideurs". J'avoue qu'elles me divertirent beaucoup et que j'y trouvai quantité de plaisanteries qui me tentèrent d'en faire part au public ; mais c'était en les mettant dans la bouche des comédiens Italiens, à qui je les avais destinées, comme une chose qui leur appartenait de plein droit. Le juge qui saute par les fenêtres, le chien criminel et les larmes de sa famille me semblaient autant d'incidents dignes de la gravité de Scaramouche.

Le départ de cet acteur interrompit mon dessein, et fit naître l'envie à quelques-uns de mes amis de voir sur notre théâtre un échantillon d'Aristophane. Je ne me rendis pas à la première proposition qu'ils m'en firent.

Je leur dis que quelque esprit que je trouvasse dans cet auteur, mon inclination ne me porterait pas à le prendre pour modèle si j'avais à faire une comédie, et que j'aimerais beaucoup mieux imiter la régularité de Ménandre et de Térence, que la liberté de Plaute et d'Aristophane. On me répondit que ce n'était pas une comédie qu'on me demandait, et qu'on voulait seulement voir si les bons mots d'Aristophane auraient quelque grâce dans notre langue.

Ainsi, moitié en m'encourageant, moitié en mettant eux-mêmes la main à l'œuvre, mes amis me firent commencer une pièce qui ne tarda guère à être achevée.

Préambule

Le planning

Lundi 11 septembre

Mardi 12 septembre

17h30 : AG de l'AS Jean Racine au Réfectoire

Mercredi 13 septembre

Jeudi 14 septembre

8h10 - 9h05 : petit-déjeuner avec 3 classes de 6^{ème}

18h00 : Réunion des fédérations de Parents au réfectoire

Vendredi 15 septembre

8h10 : photos de classe et photos individuelles pour trombinoscope pour nos 23 classes. Arrivée des photographes pour installation dès 7h30.

Planning de passage

horaire	classe	professeur accompagnateur
8h10	4°3	M. Scellier (PP)
8h30	4°4	M. Merkel (PP)
8h50	6°2	Mme Cognet (PP)
9h10	5°5	Mme Vareille (PP)
9h30	6°3	Mme Boun Hieng (PP)
9h50	6°1	Mme Martin
récréation		
10h25	3°3	Mme Landetcheberry (PP)
10h45	3°4	Mme Pietri
11h05	5°3	M. Le Dily (PP)
11h25	3°1	Mme Bionne (PP)
11h45	4°1	Mme Azaïs (PP)
pause méridienne		
13h05	6°4	Mme Longeval (PP)
13h25	4°6	Mme Mangé (PP)
13h40	5°4	Mme Azaïs
14h05	4°5	Mme Lacoste (PP)
14h25	3°6	Mme Thaler (PP)
14h40	6°6	Mme Martin (PP)
récréation		
15h20	5°1	Mme Kridiss
15h40	6°5	Mme Pietri
16h	3°5	M. Pendino
16h20	3°2	M. Weitzel (PP)
16h40	4°2	Mme Kridiss (PP)
17h	5°2	M. Engoulevant

8h10 - 9h05 : petit-déjeuner avec 3 classes de 6^{ème}

17h30 – 20 h : Réunion parents professeurs niveau 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}. planning des salles affiché dans le hall

Samedi 16 septembre



Les prévisions

Du lundi 11 septembre au vendredi 29 septembre : Evaluations des élèves suivant le niveau 6^{ème} & 4^{ème}.

..... **septembre** : 18h Conseil d'administration à confirmer

Du lundi 18 septembre au samedi 7 octobre.

Instituées par la circulaire n°2013-117 du 29 juillet 2013 et renforcée par les circulaires n°2014-092 du 16 juillet 2014 « Favoriser l'engagement des élèves » et n°2016-132 du 9 septembre 2016 « Pour un acte II de la vie lycéenne », les semaines de l'engagement se déroulent cette année du 18 septembre au 7 octobre 2023.

C'est l'occasion de sensibiliser aux différentes formes que peut prendre l'engagement des collégiens, leurs droits et leurs devoirs, de faire le bilan aussi des actions menées et de faire émerger celles à venir, en écoutant les propositions des élèves.



Mercredi 20 septembre : Sortie à la Philharmonie de Paris 75019

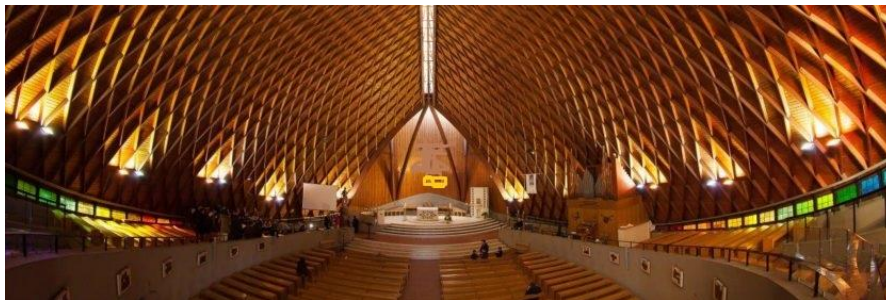


Afin d'assister à une répétition, avec les 4^{ème} et 3^{ème} musicollégien.

Du lundi 9 octobre au samedi 14 octobre : La semaine de la démocratie scolaire.

Mardi 10 octobre : Cross des élèves

Mardi 21 novembre : 16h25- 19h00 environ remise des tablettes niveau 6^{ème} & 4^{ème}



Jeudi 21 décembre : 19h concert des élèves à Notre Dame du Chêne Viroflay



Lundi 18 décembre au vendredi 22 décembre : Stage des élèves de 3^{ème}



A vous de jouer!

Vous aimez le théâtre? Alors, rejoignez-nous à l'atelier du mardi de 17h20 à 19h !
Cours d'essai
le mardi 19 septembre.

Indiquez votre nom à Mme Lacoste, en salle 107 pour le cours d'essai.

Animé par Mme Lacoste en lien avec le théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, l'atelier développera un travail sur le corps, la voix, l'espace; il mêlera improvisations, interprétations de textes et créations collectives.

Conseil de vie collégien 2023 #CVC

Le Conseil de la Vie Collégienne est une instance d'échanges et de dialogue entre les élèves et les membres de la communauté éducative. Il est ainsi un lieu d'expression pour les élèves.

Les collèges disposent d'une grande autonomie pour sa mise en place puisqu'il revient au conseil d'administration de l'établissement de fixer, par une délibération, les modalités.

Le CVC formule également des propositions concernant l'organisation de la scolarité, du temps scolaire, l'élaboration du projet d'établissement et du règlement intérieur ou encore les actions ayant pour objet d'améliorer le bien-être des élèves et le climat scolaire.

Les semaines de l'engagement précèdent la semaine de la démocratie scolaire. Elles permettent aussi de lancer les élections des délégués de classes ; la dynamique de la vie collégienne avec la mise en place du système d'élection ou le mode de désignation.

Ces élections peuvent mobiliser différents enseignements, tels que l'Enseignement Moral et Civique ou l'Education aux Médias et à l'Information, en lien avec des éléments de programmes (Français, Histoire-Géographie, Langues Vivantes...). Elles constituent par ailleurs un temps fort dans le parcours citoyen des élèves.

FAVORISER L'ENGAGEMENT DES ELEVES :

Textes officiels à connaître

L'engagement des élèves s'inscrit également dans un contexte et un cadre législatif et institutionnel.

Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

« Pour devenir de jeunes citoyens, les élèves doivent apprendre les principes de la vie démocratique et acquérir des compétences civiques grâce aux enseignements dispensés et par la participation aux instances représentatives et/ou à la vie associative des écoles et des établissements ».

« L'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble est un objectif pédagogique aussi important que la transmission des savoirs. »·